



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
18 janvier 2019
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2019
21-25 janvier 2019, New York
Point 3 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Descriptif de programme de pays pour le Burundi
(2019-2023)**

Rectificatif

1. *Remplacer* le texte du paragraphe 1 *par* le libellé suivant :

Les élections de 2005 ont permis au Burundi de rétablir un système démocratique, d'instaurer des conditions plus propices au développement du secteur privé et d'enregistrer ainsi un taux de croissance économique moyen de 4 %¹ entre 2005 et 2014. Les événements politiques de 2015 ont toutefois ralenti le développement économique et il est difficile depuis lors de poursuivre les objectifs de consolidation de la paix et de cohésion sociale.

2. *Remplacer* le texte du paragraphe 5 *par* le libellé suivant :

L'examen périodique universel de 2018 a donné lieu à 242 recommandations dont 134 ont été acceptées par le Gouvernement burundais. Le Groupe de travail sur l'Examen périodique universel et le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes² ont souligné que l'accès à des services de qualité et l'exercice des droits fondamentaux n'étaient toujours pas garantis aux pauvres et aux catégories vulnérables (les rapatriés, les déplacés, les personnes handicapées et les Twa), en particulier les femmes. Les obstacles que rencontrent les principales institutions fournissant des services dans les domaines judiciaire, sanitaire et administratif, l'inefficacité des mécanismes de responsabilisation et de transparence mis en place aux niveaux national et local et les difficultés rencontrées par les titulaires de droits pour faire valoir ceux-ci sont les principaux facteurs contribuant à ces problèmes opérationnels. Selon l'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique de 2017, le Burundi fait partie des 12 pays où la gouvernance s'est détériorée entre 2007 et 2016 (-6,5), obtenant 39,9 points sur 100 et se classant 44^e sur 54 pays d'Afrique.

¹ Perspectives économiques en Afrique, 2018.

² https://lib.ohchr.org/HRBodies/UPR/Documents/Session29/BI/Burundi_LetterHC_FR.pdf
et https://www.ecoi.net/en/file/local/1407855/1930_1497440152_n1640274-1.pdf.



3. *Remplacer* le texte du paragraphe 20 *par* le libellé suivant :

Le PNUD aidera en outre les administrations locales à : a) harmoniser leur processus de planification avec le plan national de développement ; b) expérimenter de nouvelles pratiques décisionnelles, comme la budgétisation et la planification participatives, et être ainsi mieux en mesure de rendre compte à l'ensemble de la population ; c) inclure des programmes de renforcement des capacités dans les stratégies de développement économique locales. Les moyens dont disposent les citoyens pour faire valoir leurs droits seront renforcés de manière qu'ils puissent demander à ceux qui ont des obligations à leur égard d'être davantage à l'écoute des besoins de la population. Pour garantir la représentation et l'égalité de participation des citoyens dans les processus de décision locaux, le PNUD aidera à améliorer le fonctionnement des mécanismes de gouvernance et de développement existants.
